

Rapport du Sénat sur la méthanisation : une partialité dénoncée par Eau & Rivières de Bretagne

Le rapport de la mission d'information du Sénat sur la méthanisation paru le 5 octobre apporte une caution douteuse à la méthanisation, selon notre association Eau & Rivières de Bretagne.

Nombre d'experts auditionnés, notamment Marc Dufumier (agronome et enseignant-chercheur spécialiste des systèmes agraires et de leur évolution), Pierre Arousseau (professeur honoraire en Sciences du sol et sciences de l'environnement), Marie-Pascale Deleume (agronome, présidente de FNE Bretagne), Jean-Pierre Jouany (directeur de recherche honoraire de l'INRA) et Daniel Chateignier (professeur de physique à l'Université de Caen Normandie, coordonnateur du Collectif scientifique national méthanisation raisonnée), ont tous exprimé leurs réserves, pointant les effets négatifs de la méthanisation sur les systèmes de production agricole, et l'évaluation trompeuse des émissions de gaz à effet de serre.

Loin de prendre appui sur les travaux de ces experts indépendants, les éléments retenus font entre autre la part belle aux avis de GRDF, du SER (syndicat des énergies renouvelables) et de Solagro, organismes impliqués dans le développement de la méthanisation, ce qui ne manque pas de nous interroger sur les motivations de la mission.

Ainsi beaucoup d'affirmations du rapport sont non démontrées, partielles, voire fausses.

Le rapport présente sans nuances ni analyses contradictoires les effets positifs de la méthanisation, tandis que ses effets négatifs renvoient à des questionnements, des études et des états des lieux à réaliser.

De par son caractère partial, ce rapport ne répond pas aux attentes des citoyens qui souhaitent une information complète, indépendante des lobbies qui ont de gros intérêts financiers dans le développement de la méthanisation.

Nous rappelons que pour Eau et Rivières de Bretagne :

- Il n'est pas démontré que la méthanisation réduit **les émissions de GES**,
- La méthanisation n'apporte pas de preuves de son innocuité sur la vie des sols et cache ses **impacts réels sur l'environnement**, puisqu'elle ne résout notamment en rien le problème d'excès de nitrates à l'origine des marées vertes en Bretagne,
- La méthanisation a engendré en Bretagne **plusieurs cas d'accidents** liés au stockage, à la manipulation des intrants et au fonctionnement, à l'origine de pollutions de cours d'eau, des sols et de l'air,
- La méthanisation, au lieu de répondre à l'objectif de réduction des déchets, crée une **demande, voire une concurrence, sur le gisement de déchets** nécessaire à son fonctionnement,
- La méthanisation menace **l'autonomie alimentaire du territoire** en induisant un changement d'affectation des sols avec des surfaces agricoles détournées de leur vocation alimentaire, et en induisant une augmentation du prix du fourrage utilisé dans les méthaniseurs notamment en année sèche,
- La méthanisation accentue **un modèle agricole intensif**, et met en danger l'agriculture paysanne pourvoyeuse d'emploi, en confortant des systèmes de production non liés au sol, en augmentant la production de maïs, ce qui va à l'encontre des objectifs de transition agroécologique, en accentuant le processus d'accaparement des terres et en augmentant le prix du foncier agricole,
- La méthanisation rend problématique **l'installation de jeunes agriculteurs**, avec l'augmentation forte du capital des entreprises et de la taille des unités, en permettant la poursuite des politiques de faibles rémunérations des productions agricoles, en mobilisant des financements très importants qui seraient beaucoup mieux utilisés pour la transition.

Face aux incertitudes et aux effets négatifs avérés de la méthanisation, notre association renouvelle sa demande de moratoire immédiat concernant le développement de l'industrie de la méthanisation en Bretagne.